

A quelques jours du Mawlid ennabawi

La frénésie de la hausse touche les prix des fruits et légumes

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3747 - Dimanche 20 décembre 2015 - Prix : 10 DA

Pétrole

La baisse des prix se poursuivra au moins jusqu'en 2017

Page 5

Le centre anti-cancer de Sétif inauguré

Traitement du cancer, le grand chantier de Boudiaf

Page 2

Une seule résolution, plusieurs anticipations

Par Mohamed Habili

Pour faire voter sans anicroche aucune la résolution concoctée par eux, fixant les modalités et les étapes de la solution politique en Syrie, les Etats-Unis n'ont eu d'autre choix que de faire l'impasse sur le sort à réserver à Bachar Al Assad dans la période de transition, censée commencer dès le début de la nouvelle année. Voilà qui ne peut en aucune manière convenir au camp mené par l'Arabie saoudite pour lequel c'est dès à présent que le président syrien doit partir. La divergence est de taille entre deux alliés de longue date. Elle n'est toutefois pas la première. L'accord intervenu depuis plusieurs mois sur le programme nucléaire iranien, imposé au premier chef par le souci d'éviter une nouvelle guerre du Golfe, qui le cas échéant n'aurait pas été circonscrite à un seul pays, a ouvert une nouvelle ère dans les relations entre les Etats-Unis et l'Arabie saoudite, dont tout indique qu'elles seraient plus relâchées que précédemment. Les amitiés entre Etats sont commandées par leurs intérêts, qui pour leur part évoluent dans le temps. L'ennemi dont les Etats-Unis doivent se garder en tout premier lieu n'est pas aujourd'hui le même que celui que l'Arabie saoudite considère comme son ennemi mortel. Pour les Etats-Unis, et avec eux l'ensemble des pays occidentaux, il a pour nom Daech, alors que pour la plupart des monarchies du Golfe, il s'appelle l'Iran.

Suite en page 3

Conjoncture économique difficile et loi de finances 2016

Sellal se veut rassurant avec les Algériens



Ph. > D. R.

«L'Etat algérien maîtrise la situation. Les Algériens doivent se rassurer définitivement parce que la politique du président de la République est contre l'immobilisme». C'est le message adressé hier par l'Exécutif dans un contexte de crise économique et de craintes quant à ses retombées sur le pouvoir d'achat des citoyens.

Lire page 2

Industrie

Ce que prévoit la loi relative à la normalisation

Page 4

Spectacle de la compagnie russe «Temptation»

Le public algérois ébloui par le talent des danseurs

Page 13

Conjoncture économique difficile et loi de finances 2016

Sellal se veut rassurant avec les Algériens

■ «L'Etat algérien maîtrise la situation. Les Algériens doivent se rassurer définitivement parce que la politique du président de la République est contre l'immobilisme». C'est le message adressé hier par l'Exécutif dans un contexte de crise économique et de craintes quant à ses retombées sur le pouvoir d'achat des citoyens.

Par Nacera Chennafi

En visite d'inspection à Sétif, hier, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, veut que les Algériens soient rassurés «définitivement», même si la conjoncture économique et financière est difficile.

«L'Etat algérien maîtrise la situation. Les Algériens doivent se rassurer définitivement parce que la politique du président de la République est contre l'immobilisme». C'est le message lancé, hier, par l'Exécutif dans un contexte de crise économique et de craintes quant à ses retombées sur le pouvoir d'achat des citoyens.

Abdelmalek Sellal s'est voulu rassurant, même si la conjoncture financière est difficile avec la poursuite de la chute des prix du pétrole et le recul de 40% des réserves de change de l'Algérie.

Dans une déclaration à la presse, alors qu'il inspectait le

projet d'extension de la cimenterie d'Ain El Kebira dans la wilaya de Sétif, Sellal est revenu sur la situation économique, soulignant qu'«il est inconcevable d'avoir des recettes en milliards de dollars, les consommer et d'aller s'endetter ensuite auprès du FMI». Une manière pour Sellal de répondre à ceux qui alertent sur la situation économique actuelle et la comparent même à la crise de 86 quand l'Algérie a été contrainte d'appliquer les dispositions du FMI et le recours à l'endettement extérieur.

Sellal a appelé, par ailleurs, à «aller vers la production et l'investissement sans arrêt», exhortant les «partenaires privés à suivre cette démarche». S'agissant de la production de ciment, le Premier ministre a indiqué qu'il est «impératif que l'Algérie devienne exportatrice de ciment et de l'acier en réalisant un surplus de production en 2018».

Dans ce cadre, il a souligné que «l'Algérie produit actuellement deux millions de tonnes d'acier», relevant que «ce volume va augmenter avec les trois projets (Bethioua, Bellara et El Hadjar) où la production est appelée à s'accroître».

En inaugurant un complexe de fabrication de profilés en aluminium et cuivre, fruit d'un investissement privé de 3,4 milliards de dinars, Sellal a déclaré que la wilaya de Sétif était «un exemple en matière de production et d'investissements privés». En 2015, a-t-il relevé, 73% des emplois créés dans «cette wilaya qui suit le bon chemin» l'ont été par le secteur privé et «quand ce dernier gagne, l'Etat aussi gagne». «L'on ne peut, aujourd'hui,



PHOTO: R.

concevoir le développement économique en dehors du secteur privé», a-t-il encore souligné, ajoutant que la conjugaison des efforts de tous, public ou privé, est «nécessaire pour relever le défi de la mondialisation». Sellal a évoqué la loi de finances 2016, affirmant que ce texte a été conçu pour «aider et promouvoir la production nationale». Selon le Premier ministre, pour développer l'économie «l'Etat a opté pour l'industrie et l'agriculture», car, a-t-il insisté, «c'est l'unique issue».

L'Algérie a réduit de plus de 12,9% ses importations en 2015

Par ailleurs, la première pierre du raccordement aval à partir du barrage de Mahouane, près

de Sétif, a été symboliquement posée par Sellal. Ce projet a nécessité un investissement public de 10 milliards de dinars.

Sur site, le Premier ministre a insisté, s'agissant de la conduite des projets de développement, sur la nécessité de compter sur l'outil de réalisation national, sans distinction du statut public ou privé, exception faite pour les projets nécessitant une technicité particulière non encore suffisamment maîtrisée en Algérie.

Il a rappelé que le gouvernement a donné des directives dans ce sens, indiquant qu'en 2015 l'Algérie a réduit de plus de 12,9% ses importations, ce qui n'a pas manqué d'économiser des devises et d'impacter positivement l'emploi et la croissance.

Il faut dire que cette nouvelle

sortie sur le terrain intervient au lendemain de l'adoption de la LF 2016, la loi la plus contestée au niveau du Parlement et par l'opposition. Dans ce cadre, des informations se sont accélérées sur une augmentation des prix de produits de large consommation et un recul de l'Etat sur la politique des subventions.

Il y a aussi la relance de la privatisation des entreprises publiques à travers l'article 66 qui permet l'ouverture du capital de ces entreprises, dont certaines sont devenues une charge insupportable pour l'Etat qui a toujours injecté de l'argent pour leur relance et ce, sans contrepartie. Ce texte a aussi introduit des augmentations des prix du carburant et de l'électricité, la vignette automobile, les couches pour adultes importés et autres produits. Toutes ces dispositions peuvent provoquer un malaise social que le gouvernement veut éviter. C'est probablement pour ces raisons que le Premier ministre a voulu faire un travail de sensibilisation et rassurer les Algériens quant à la maîtrise de la situation.

A l'issue de l'adoption de la loi de finances 2016 par le Conseil de la nation, le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, avait fustigé la «flambée des prix de certains produits, alors que les tarifs du carburant, de l'électricité et du gaz n'ont pas encore été augmentés».

De son côté, le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a souligné que la LF 2016 est «loin de toutes les descriptions pessimistes que nous entendons ces derniers jours», allusion faite aux critiques de l'opposition. **N. C.**

LF 2016

«Les sociétés stratégiques ne sont pas concernées par l'article 66»

LE PREMIER ministre, Abdelmalek Sellal, a affirmé, hier à Sétif, que les sociétés nationales stratégiques ne sont pas concernées par l'article 66 de la loi de finances 2016, approuvée par les deux chambres du Parlement, estimant que cet article est venu renforcer le secteur économique public.

«L'article 66 de la loi de finances 2016 va renforcer le secteur public, et les entreprises nationales stratégiques comme Sonatrach ne sont pas concernées par cet article», a déclaré M. Sellal lors de l'inauguration d'un complexe de fabrication de profilés en aluminium et cuivre dans la commune d'El Eulma, à l'occasion de la visite de travail qu'il effectue dans la wilaya de Sétif. Le Premier ministre a précisé également que l'article 71 de cette même loi est un outil «technique et financier», relevant dans ce sens que l'Etat est «pragmatique» et «considère que lorsque les entreprises réussissent à engranger des bénéfices et créer de l'emploi, cela pourrait profiter à tout le pays». Il a réitéré, par la même occasion, la détermination de l'Etat à «encourager les investisseurs nationaux et étrangers, dans le cadre du respect de la règle 51/49%».

M. Sellal a, en outre, affirmé que son gouvernement est concentré sur l'accomplissement de sa mission et qu'il «n'accorde pas d'intérêt à ce qui se dit çà et là».

H. Y.

Le centre anti-cancer de Sétif inauguré

Traitement du cancer, le grand chantier de Boudiaf

Hier, le service de radiothérapie du centre anti-cancer (CAC) de Sétif a été inauguré par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal. Le CAC de Sétif, qui a nécessité un investissement public de l'ordre de 4,8 milliards de dinars, est constitué de 160 lits répartis sur deux blocs principaux. Le premier comprend les services d'oncologie médicale (64 lits), de médecine nucléaire (6), de radiothérapie (36) et de curiethérapie (4 chambres à un lit), tandis que le second est voué à la chirurgie oncologique (50 lits). Cette structure médicale de haute technologie, à rayonnement régional, contribue, avec celle de Batna, à alléger la surcharge qui pesait sur les centres Pierre et Marie Curie (CPMC) d'Alger et de Blida, tout en réduisant les délais d'attente pour les rendez-vous (une semaine tout au plus au lieu de trente jours), ainsi que le recours aux transferts à l'étranger. Juste après sa nomination à la tête du ministère de la Santé, Abdelmalek Boudiaf avait donné les priorités de son programme. La lutte contre le cancer constitue l'un des grands chantiers qu'il a entamés en lançant son Plan anti-cancer 2015-2019, visant à trouver des solutions efficaces contre les anomalies rencontrées par le système de santé nationale, dans le dépistage, le diagnostic et le traitement du

cancer. Ce plan national englobe, selon le ministre, l'intensification de la formation continue au profit de tous les corps concernés, l'élaboration et l'application des premiers consensus thérapeutiques devant concerner toutes les formes et localisations du cancer et la promotion de la recherche. Dans le domaine de la prévention, il a fait savoir que des médecins généralistes ont été formés à la mise en œuvre des protocoles de chimiothérapie. De nouvelles unités de chimiothérapie au niveau de toutes les wilayas ont été ouvertes pour assurer un traitement de proximité et les projets de centres anti-cancer (CAC) qui étaient à l'arrêt depuis plusieurs années, comme ceux d'Annaba et Tizi Ouzou, ont été relancés. Selon le ministre, la réception des CAC de Sétif et de Batna, qui ont ouvert en juillet 2014, a permis d'améliorer l'offre en radiothérapie. De même pour les CAC de Tlemcen, Sidi Bel-Abbès et Laghouat, réhabilités en 2014. Les CAC de Blida et Alger ainsi que le service de radiothérapie du CHU d'Oran ont été dotés de nouveaux accélérateurs. Durant l'exercice précédent, il a été procédé à la mise en place d'un registre électronique du cancer. Etant un investissement «trop lourd», le ministre a même placé cette question de la disponibili-

té de centres d'accélérateurs de radiothérapie au cœur de son plan. D'ailleurs, en l'espace de deux années, l'Algérie a même doublé le nombre d'accélérateurs de radiothérapie. Les accélérateurs atteindront les 35 avant la fin de l'année 2015, avec la réception de nouveaux centres anti-cancer.

L'objectif visé par le ministère de la Santé est que le délai normatif moyen national pour un rendez-vous en radiothérapie ne dépasse pas un mois. Et c'est pour cela que des accords de partenariat stratégiques ont été signés avec des partenaires étrangers, notamment avec l'américain Varian qui va fournir au moins la moitié des nouveaux accélérateurs.

Tout comme le secteur public, le privé a été associé à la lutte contre le cancer. Le ministère de la Santé a autorisé également l'ouverture de ce genre de centres par le privé. Pour alléger, en effet, la pression exercée sur les centres publics, en matière de prise en charge des cancéreux, quatre centres anti-cancer privés seront ouverts prochainement à Alger et Blida. Une bonne nouvelle pour les malades. D'après les spécialistes, 45 000 nouveaux cas de cancer sont recensés chaque année.

Louiza Ait Ramdane

A quelques jours du Mawlid ennabawi

La frénésie de la hausse touche les prix des fruits et légumes

■ Quelques jours nous séparent du Mawlid ennabawi et voilà que les prix des fruits et légumes connaissent une hausse considérable sur l'ensemble des marchés. « Cette hausse sera là, bien après le Mouloud, pour durer jusqu'au 12 janvier, date de yennayer (nouvel an berbère) », nous confie un marchand à Alger.

Par Thinhinene Khouchi

Comme d'habitude, les prix des fruits et légumes ainsi que d'autres produits de première nécessité connaissent une vraie hausse. En effet, à quelques jours des fêtes de fin d'année et du Mawlid Ennabaoui, ainsi que de Yennayer, les vendeurs se sont passés le mot pour faire grimper le prix de leurs marchandises. La carotte et le navet, dont le prix d'habitude ne dépasse guère les 40 à 50 DA le kilo, sont vendus à 70 et 80 DA, la pomme de terre reste toujours hors de portée. Elle se vend entre 60 et 65 DA, le poivron s'affiche entre 120 DA et 140 DA. La tomate de bonne qualité est passée à 70 DA en quelques jours seulement. Alors que l'oignon et les carottes avoisinent les 80 DA, la laitue est affichée à 100 DA le kg. le chou-fleur entre 80, 120 et 150 DA le kilo, selon le vendeur. Les haricots verts «intouchables» sont affichés entre 220 et 250 DA, et les petits pois dépassent les 180 DA.

La courgette, également très prisée par les Algériens, n'a pas échappé à l'envolée des prix, passant de 70 DA il y a quelques jours à 180 DA. « C'est toujours la même histoire avec ces vendeurs, avant chaque fête les prix s'envolent sans raison ni explication. Pourtant c'est la même courgette qu'il y a une semaine



mais le prix a doublé», nous lâche, exaspéré, un mère de famille en quête de légumes à des prix abordables avant d'ajouter : « malheureusement, malgré ça les gens achètent beaucoup et sans compter, et plus c'est cher plus ils achètent encore et toujours ». Un père de famille nous explique que chaque vendeur affiche le prix qui lui convient et que d'un vendeur à l'autre et d'un marché à un autre, la qualité est différente ainsi que les prix.

Côté fruits, même constat.

L'orange, fruit de saison est vendue entre 85 et 100 DA, le kilo de bananes de bonne qualité a atteint les 200 DA, la pomme locale à 60 DA et la poire à 120 DA. Toutefois, la grande surprise vient des dattes, dont le prix a atteint les 500 DA le kilo. Les prix des légumes secs ont également progressé vers des niveaux jamais atteints. Il faut déboursier 220 DA pour le kg de pois chiches et même plus, alors que les haricots secs sont cédés à 200 DA et les lentilles se vendent autour de 180 DA. C'est donc

une « situation critique » mais habituelle pour les acheteurs qui à chaque veille des fêtes religieuses ou des occasions comme les fêtes de fin d'année ou celle de Yennayer, dépensent une petite fortune pour se permettre un bon menu de fête. Les commerçants qui ont le monopole de ces denrées « légumes, fruits, viandes, autres » savent que les besoins de consommation passent en ce moment du simple au complexe.

T. K.

MSP

Mokri anime une rencontre régionale sur la femme

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelrezak Mokri, a appelé samedi la femme algérienne à jouer « pleinement » son rôle dans la préservation de la cohésion sociale et familiale, et à participer aux côtés de l'homme dans tous les projets de développement. Animateur à Tlemcen une rencontre régionale consacrée au rôle de la femme algérienne dans la société, le président du MSP a indiqué que celle-ci est appelée à jouer un « rôle important, notamment durant la période à venir, marquée par une crise financière ». « La femme doit jouer pleinement son rôle dans la préservation de

la cohésion sociale et familiale, et participer aux côtés de l'homme, dans tous les projets de développement », a-t-il précisé, estimant que « rien ne peut être réalisé sans la participation effective de la femme ». Un membre de la commission du MSP chargée des questions de la femme, Saïdi Fatima, a de son côté, indiqué que cette rencontre permettra d'expliquer la vision du parti concernant la participation de la femme algérienne dans la vie politique nationale et de débattre de questions et lois touchant directement la famille dans toutes ses composantes. Dans ce contexte de crise économique que

connaît le pays, l'oratrice a souligné la nécessité de mobiliser toutes les forces vives du pays, dont les femmes qui « ont toujours répondu présentes surtout dans les moments difficiles », a-t-elle rappelé. Cette rencontre régionale qui a vu la participation de toutes les wilayas de l'ouest du pays, s'inscrit, a-t-on indiqué, dans le cadre des contacts réguliers qu'organise le MSP avec ses militants. La dernière rencontre en date a eu lieu la semaine écoulée à Alger. Les participants y avaient abordé la question de la jeunesse.

B. N.

Entreprise

Ouverture du 1^{er} Salon national algérien du consulting

Le premier Salon national algérien du consulting (SNAG) s'est ouvert samedi à Alger au Palais de la culture avec la participation d'une cinquantaine d'exposants, représentants d'entreprises nationales des secteurs public et privé. Cette manifestation de deux jours, qui se déroule sous le thème « L'intelligence, une source durable », a pour objectif notamment de promouvoir le métier de consulting en Algérie, a indiqué le directeur du Salon, Karim Hilem, regrettant le fait que ce métier « ne soit pas trop connu en

Algérie ». Le Salon permet aussi de faire connaître auprès de l'ensemble des décideurs en Algérie, des responsables d'entreprises et des managers, cette activité qui met en valeur les compétences nationales en matière de consulting, a expliqué M. Hilem. « Il s'agit aussi d'accompagner les entreprises algériennes en leur offrant des solutions stratégiques et opérationnelles, l'objectif étant de mettre à niveau des entreprises au bénéfice de l'économie nationale », a-t-il ajouté. Il a estimé, dans ce sens, que l'Algérie a un

« challenge à relever, à savoir transformer son économie dont les recettes sont basées exclusivement sur les hydrocarbures ». Ce Salon qui est un espace de rencontre et de dialogue pour les acteurs de l'économie, regroupe les dirigeants et les créateurs d'entreprises des secteurs public et privé. Au cours de ces deux jours, un programme de conférences et de rencontres-débat sera animé par des experts sur une variété de thématiques relative à la création, la gestion et le développement de l'entreprise.

Yanis H.

LA QUESTION DU JOUR

Une seule résolution, plusieurs anticipations

suite de la page Une

Partant de là, leurs politiques respectives dans la crise syrienne ne peuvent que diverger, quels que soient leurs soucis mutuels de les coordonner au maximum. Au terme de la résolution adoptée avant-hier par le Conseil de sécurité, la transition est censée durer près de deux ans. Les Etats-Unis croient qu'une logique profonde, une logique d'airain, est à l'œuvre dans la crise syrienne, qui n'a besoin que du temps pour imposer le départ de Bachar Al Assad. Aussi ne voient-ils pas d'inconvénient majeur à attendre deux années supplémentaires avant de voir s'installer un nouveau régime en Syrie. Avec cette nouvelle approche, ils ne sont pas, qui plus est, dans la confrontation directe avec la Russie, pour laquelle l'avenir de Bachar Al Assad est une affaire qui ne concerne que le peuple syrien. Or dans deux ans, les Etats-Unis eux-mêmes auront changé d'administration. Celle qui est aujourd'hui en place estimera le moment venu avoir agi au mieux des intérêts de son pays si en partant le processus devant commencer dès janvier 2016 non seulement s'est déjà imposé comme la seule voie possible, mais a progressé assez avant dans la bonne direction. C'est que dans deux ans, la menace représentée aujourd'hui par Daech pour les Etats-Unis et leurs alliés devrait avoir théoriquement beaucoup refléui, si toutefois elle n'était pas complètement annihilée. Les Russes, mais aussi le régime syrien, et ses alliés iraniens, sur la base des mêmes réalités actuelles, font un tout autre pari. Pour eux, une victoire, même incomplète sur Daech, loin d'affaiblir le régime syrien sur ses fondements, le renforcerait au contraire. Un Daech en voie d'extinction, cela voudrait dire une opposition syrienne ravivée à sa véritable dimension, peu propre par elle-même à lui faire prendre le dessus sur le régime syrien, qui alors aura toute latitude d'obtenir l'onction populaire dans des élections incontestables, puisque organisées sous la surveillance étroite de la communauté internationale. Ainsi donc, Russes, Syriens, et Iraniens, d'une part, Américains et Occidentaux d'autre part, misent tous sur une évolution favorable pour eux, et défavorable pour le camp adverse, à la suite des règles du jeu élaborées en commun, et énoncées dans la résolution adoptée par le Conseil de sécurité. On ne peut en dire autant de l'Arabie saoudite, pour qui il n'est pas question de s'en remettre à une logique sous-jacente. Pour cela il faudrait qu'elle soit convaincue que le temps joue pour elle. Ce qu'elle n'est pas.

M. H.

Industrie

Ce que prévoit la loi relative à la normalisation

■ Pour les concepteurs de ce projet de loi, le texte constitue la loi-cadre pour l'élaboration et l'adoption des règlements techniques des normes et des procédures d'évaluation de la conformité. «Cette révision maintient tous les acquis, notamment ceux qui ont permis l'introduction de changements importants aux textes législatifs applicables à la normalisation et particulièrement de la terminologie utilisée».

Par Siham N.

Le projet de loi modifiant et complétant celle de 2004 portant sur la normalisation, qui est l'ensemble des mesures relatives aux normes destinées à harmoniser la qualité des produits et services, sera présenté prochainement à l'Assemblée populaire nationale (APN).

Cette modification vise principalement l'introduction des principes internationaux de précaution dans l'élaboration des normes qui attestent de la qualité des biens et des services produits en Algérie, y compris pour accroître la protection de la santé des consommateurs et la préservation de l'environnement.

Pour les concepteurs de ce projet de loi, le texte constitue la loi-cadre pour l'élaboration et l'adoption des règlements techniques des normes et des procédures d'évaluation de la conformité.

Douibi : Ennahda contre les pratiques «malsaines et douteuses»

LE SECRÉTAIRE général du Mouvement Ennahda, Mohamed Douibi, a dénoncé samedi à Jijel la «mode de la *chkara*» (argent sale), appelant au respect des valeurs de base de son parti pour éviter des pratiques «malsaines et douteuses».

Intervenant lors d'un meeting, qui a réuni à la salle chahid Hamili les militants et sympathisants de son parti, M. Douibi s'est élevé contre la pratique de la «*chkara*» (argent sale) pour accéder à certaines fonctions, a-t-il souligné à quelques jours de l'élection pour le renouvellement partiel des membres du Conseil de la nation prévu le 29 décembre prochain. «Nous sommes pour des élections propres, honnêtes et transparentes», a-t-il souligné, rappelant que la responsabilité est, avant tout, «un mérite avant d'être un honneur». Evoquant la loi de finances 2016, l'orateur a dénoncé son contenu, estimant que ses dispositions «impacteront beaucoup négativement sur les classes moyennes et démunies et avantageront les nantis». Au sujet de la future Constitution, le secrétaire général du Mouvement Ennahda s'est dit en faveur d'une Constitution «pour tous les Algériens».

Y. H.

«Cette révision maintient tous les acquis, notamment ceux qui ont permis l'introduction de changements importants aux textes législatifs applicables à la normalisation et particulièrement de la terminologie utilisée», selon l'exposé des motifs de ce projet de loi qui avait été avalisé, en octobre dernier, par un Conseil des ministres.

Il s'agit aussi de redéfinir le rôle joué par les différents acteurs dans l'élaboration et l'adoption des règlements techniques, des normes et des procédures d'évaluation de la conformité.

Quant aux principales modifications apportées à ce projet de loi, elles consistent à renforcer certains domaines que la loi en vigueur traite de façon sommaire, et à corriger d'autres aspects.

Ainsi, le nouveau texte introduit, pour la première fois, la notion du «référentiel de certification», un document technique fixant des exigences sur les caractéristiques que doit présenter un produit, un service, une personne ou un système de management, et les modalités du contrôle de leur conformité à ces caractéristiques.

Introduction du marquage de conformité

Il introduit aussi le concept de «marquage de conformité aux règlements techniques», qui représente une indication permettant d'attester la conformité d'un produit aux niveaux de protection fixés par les règlements



PNS/DR

techniques et le respect de toutes les procédures d'évaluation de la conformité concernant le produit.

En outre, ce texte modifie l'article 19 de la loi en vigueur en indiquant les moyens de prouver la conformité d'un produit aux règlements techniques à travers le certificat de conformité et/ou l'apposition du marquage sur le produit.

Ce projet de loi propose également l'ouverture de l'activité de la normalisation à des intervenants qualifiés qui seront homologués par les autorités habilitées de sorte à couvrir l'importante demande de certification de biens et de services.

Le projet de loi supprime l'article 22 de la loi de 2004 qui confère la gestion de la certification obligatoire, liée au marqua-

ge, à l'Institut algérien de normalisation (IANOR) exclusivement.

En vertu du nouveau texte, cette certification est soumise à des procédures et modalités fixées par un projet de décret relatif à l'évaluation de la conformité.

En outre, le nouveau texte définit l'organisme à activité normative comme toute entité justifiant de sa compétence technique pour animer les travaux dans le domaine de la normalisation au niveau sectoriel ou de l'entreprise.

«Les normes sectorielles ou d'entreprise ne sont pas des normes nationales.

Elles peuvent le devenir si elles satisfont aux procédures d'élaboration des normes nationales», selon le projet de loi.

L'ouverture, si nécessaire, de

la certification obligatoire de produits, pouvant porter atteinte à la sécurité et à la santé animale ou à l'environnement, aux organismes certificateurs habilités par les pouvoirs publics figure aussi dans ce texte.

En outre, ajoute le projet de loi, tous les départements ministériels et organismes à activité normative doivent communiquer, de façon diligente, les règlements techniques, normes et procédures d'évaluation de la conformité en projet ou publiés.

Instrument privilégié de protection et de promotion de la production nationale ainsi que de facilitation des exportations, la normalisation vise à améliorer la qualité des biens et services et à réduire les entraves techniques au commerce, explique-t-on.

S. N./APS

Etat civil/ Béjaïa

Une formation en biométrie au profit du personnel

Les chefs de service de l'état civil des 52 communes et tous les ingénieurs en informatique exerçant dans les APC ont subi une formation de deux jours en prévision du lancement de l'opération de délivrance des passeports biométriques qui sera lancée à partir des communes avant la fin de l'année en cours. La formation a été assurée par une délégation du ministère de l'Intérieur qui a fait récemment le déplacement au niveau de la wilaya de Béjaïa pour encadrer cette formation. «La concrétisation de cette opération s'inscrit dans le cadre de la modernisation de l'administration et l'amélioration du service

public, ainsi que du rapprochement de l'administration du citoyen, un objectif tracé par M. le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales», a rappelé le wali à l'ouverture de cette formation, indique la cellule de communication de la wilaya. Il a souligné à l'assistance que les autorités locales et de wilaya ont mis tous les moyens humains et matériels nécessaires pour accompagner cette opération. A ce propos, une enveloppe financière de 10 millions de dinars a été allouée sur instruction du wali par la wilaya pour l'acquisition des plateformes biométriques au profit des 50 communes exceptées les communes d'Akbou

et de Béjaïa qui peuvent se prendre en charge dans le cadre de leurs budgets. La plupart des sièges des municipalités ont préparé les conditions nécessaires pour recevoir tous ces équipements. Des aménagements ont été entamés au niveau des mairies qui ne sont pas encore prêtes. Un programme de raccordement de toutes les antennes communales au réseau de fibre optique a déjà été entamé par l'entreprise Algérie-Télécom suite aux instructions données par le chef de l'exécutif lors de ces visites d'inspection effectuées dernièrement au niveau de toutes les localités de la wilaya.

H. Cherfa

Logement à Constantine

La wilaya en aura fini avec la crise entre fin 2016 et début 2017

La crise du logement sera surmontée d'ici à fin 2016 ou début 2017» dans la wilaya de Constantine, a affirmé samedi le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune. Le ministre a ajouté, dans une déclaration à l'APS en

marge de la visite de travail du Premier ministre à Sétif, que la réalisation de logements, dans la wilaya de Constantine, était «appréciable» au double plan de la quantité et de la qualité. Constantine, qui a longtemps souffert d'un lourd déficit en

matière d'habitat, a accompli, ces derniers temps, des progrès considérables en construisant des logements en un «temps records», notamment pour ce qui concerne l'habitat public locatif (LPL), a encore estimé M. Tebboune.

Le ministre a également indiqué que cette wilaya qui compte 134 000 unités d'habitation en cours de construction, dont 42 300 LPL, livrera, en 2017, pas moins de 20 000 logements sociaux.

R. N.

Pétrole

La baisse des prix se poursuivra au moins jusqu'en 2017

■ La tendance des prix à la baisse du marché pétrolier devrait se poursuivre au moins jusqu'en 2017, a estimé Marie-Claire Aoun, responsable du Centre Energie de l'Institut français des relations internationales (IFRI).

Par Salem K.

Dans une longue analyse, publiée par «Politique Etrangère» dans son dernier numéro de l'année, Marie-Claire Aoun explique cette tendance à la baisse par le rythme actuel de croissance économique dans les pays émergents, l'augmentation globale des stocks stratégiques et la perspective d'arrivée sur le marché de nouveaux barils iraniens. L'auteure de cette analyse, docteur en économie et professeur à l'université Paris-Dauphine, souligne, dans la même optique, qu'avec un recul annoncé de la production américaine et du surplus d'offre au niveau mondial, la production non-Opep serait à son plus bas niveau, depuis 24 ans, en 2016 et «le pari de l'Arabie saoudite de contrer l'expansion des pétroles de schiste serait donc sur le point d'être gagné». Cependant, cette stratégie saoudienne «sera de plus en plus difficile», soutient-elle, tant les pressions des autres Etats producteurs membres de l'Opep, ayant une assise financière «plus réduite», devraient s'intensifier dans les prochains mois, estimant qu'avec une forte dépendance envers les recettes pétrolières, le développement économique de ces pays et leur cohésion sociale «sont menacés».



Vers un éclatement de l'Opep ?

«Dans ce contexte, le risque est fort d'un éclatement de l'Opep qui n'a plus d'influence sur le marché et ne régule plus ses prix», prévoit-elle, expliquant que la nouvelle ère pétrolière «redessine les rapports de force géopolitiques» qui prévalent depuis des décennies sur la scène éner-

gétique mondiale, en plus du fait que les incertitudes géopolitiques «n'ont donc pas fini de troubler les perspectives du marché pétrolier».

Pour cette experte, les pays producteurs de pétrole, qui tirent l'essentiel de leurs ressources budgétaires de l'or noir, doivent composer avec l'effondrement des cours et s'adapter à la contraction de leurs revenus

pétroliers. Au vu de la portée du secteur pour ces économies, les effets budgétaires du «krach pétrolier» actuel «sont majeurs», relève-t-elle, ajoutant que cette baisse des recettes pétrolières, depuis juin 2014, érode les excédents budgétaires affichés des pays pétroliers.

Marie-Claire Aoun, qui avertit que son article a été rédigé en septembre dernier, explique que

la détérioration des équilibres extérieurs se traduit par des dévaluations du taux de change dans de nombreux pays producteurs comme le Nigeria, la Russie, l'Angola ou l'Algérie, soulignant que le Venezuela est «au bord du défaut de paiement», avec une inflation proche de 100% et une récession économique estimée par le FMI à 7% en 2015.

Pour le besoin d'atténuer les effets de cette baisse, note-t-elle, certains pays peuvent cependant se reposer sur leurs fonds souverains et sur l'épargne accumulée durant le boom pétrolier.

Elle cite l'exemple de la Russie, affaiblie par les sanctions occidentales, qui subit de «plein fouet» l'effondrement des cours depuis 2014. Ce qui a entraîné, explique-t-elle, une «forte dépréciation» du rouble et des «perspectives de croissance négative». Son fonds souverain (National Welfare Fund) a notamment été sollicité pour soutenir plusieurs banques et entreprises russes en difficulté, comme les compagnies énergétiques Rosneft et Novatek.

Les pays producteurs, les plus grands perdants

L'Arabie saoudite se trouve elle aussi, poursuit l'experte, «contrainte» de puiser dans ses réserves pour «maintenir son train de vie et aurait dépensé 65 milliards de dollars depuis le début de l'année pour financer son déficit budgétaire», même si la baisse des recettes pétrolières est «pourtant loin de représenter une menace immédiate pour le royaume, tant les avoirs en devises accumulés ces dernières années par sa Banque centrale sont considérables (732 milliards de dollars fin 2014)».

«Cette nouvelle réalité pétrolière accentue le besoin pour ces économies de rente de conduire des réformes économiques sur le long terme, afin de construire un nouveau modèle de croissance économique fondé sur un secteur privé diversifié et créateur d'emplois», préconise-t-elle, soulignant que dans l'immédiat, ces pays doivent trouver des sources d'économie et opérer des coupes budgétaires.

Pour sortir de ce «marasme économique», la réforme des systèmes de subventions aux carburants, à l'électricité et à l'eau, «devient cruciale», d'autant, soutient-elle, que dans les pays producteurs de pétrole, les plus grands perdants dans cette situation, ce fardeau pèse «très lourd» dans le budget des Etats, et a de «nombreux effets délétères» sur les plans économique, environnemental et social.

Partenariat

Mission économique belge en Algérie en mars 2016

Une mission économique belge en Algérie sera organisée début mars par les trois institutions régionales belges de promotion du commerce extérieur, a-t-on appris vendredi auprès de l'Agence wallonne à l'exportation et aux investissements étrangers (AWEX). Il s'agit d'une mission multisectorielle visant à donner un nouvel élan aux relations économiques entre les deux pays et à accompagner les entreprises belges dans les diverses étapes de leurs démarches commerciales ou d'investissement, a indiqué à l'APS une représentante de l'AWEX Brabant-Wallon, Régine Pangaert.

«Deuxième partenaire commercial de la Belgique en Afrique, la demande de l'Algérie en partenariat est forte et son taux de croissance est en amélioration constante», relève cette responsable.

Selon M^{me} Pangaert, le gouvernement algérien réalise de gros investissements dans de nombreux domaines, notamment le bâtiment avec la construction de deux millions de logements et des infrastructures d'éducation, le renforcement de l'infrastructure autoroutière, et la construction de ports de pêche et d'aéroports qui pourraient intéresser les entreprises belges pour nouer des partenariats avec des entreprises algériennes.

Pour elle, les secteurs porteurs sont ceux de l'assainissement de l'eau, du ferroviaire, du médical et du pharmaceutique, du tourisme, des infrastructures, de l'habitat, de l'éner-

gie, de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des nouvelles technologies de l'information.

Pour permettre aux hommes d'affaires belges de mieux connaître les opportunités d'affaires qu'offre l'Algérie dans différents secteurs, la chambre de commerce et d'industrie du Brabant Wallon a convié l'ambassadeur d'Algérie à Bruxelles, Amar Belani, à un international network lunch pour présenter les chantiers économiques et judiciaires pour l'assainissement du climat des affaires en Algérie, ainsi que des entreprises belges présentes en Algérie depuis plus de 30 ans pour témoigner de leur réussite.

«Un important chantier de réformes a été engagé pour la mise en place de dispositifs et mécanismes de régulation destinés à favoriser les flux d'affaires qui servent le mieux les objectifs retenus par notre pays. D'ores et déjà, des mesures ont été prises destinées à contribuer à la promotion d'un environnement des affaires sain et à l'épanouissement de l'entreprise productrice de richesses et d'emplois en réduisant les procédures, les délais et les coûts», a affirmé M. Belani.

Détaillant les progrès accomplis en 2015 par l'Algérie dans le domaine de l'amélioration du climat des affaires, l'ambassadeur d'Algérie à Bruxelles a cité la réduction de l'impôt sur les bénéfices des sociétés et de la taxe sur les activités professionnelles, l'amélioration de la régulation de l'accès au foncier industriel et le encouragement de l'intégration et du transfert technologique à travers l'oc-

troi d'avantages fiscaux et parafiscaux à tout investisseur étranger en partenariat qui contribue au transfert de savoir-faire.

M. Belani a exhorté, à l'occasion, les entreprises wallonnes à renforcer leur présence en Algérie via des partenariats qui peuvent revêtir plusieurs formes dont la colocalisation, mettant l'accent sur le potentiel du marché algérien.

«Nous souhaitons encourager de nouvelles formes de partenariat où les investissements et le transfert de savoir-faire contribueront à varier et à augmenter le flux de nos échanges», a-t-il déclaré, soulignant que le marché algérien «offre également de grandes potentialités et des perspectives prometteuses dans de nombreux domaines tels : les énergies nouvelles et renouvelables, l'agriculture, l'industrie, le pharmaceutique et les nouvelles technologies».

L'ambassadeur d'Algérie en Belgique a rassuré les entreprises belges présentes à la rencontre sur la stabilité politique de l'Algérie, soulignant les efforts entrepris par les autorités publiques pour endiguer toute forme de violence.

Lors du débat qui s'en est suivi, les entreprises belges présentes en Algérie ont fait part des difficultés qu'elles ont rencontrées, mais étaient unanimes sur l'importance du marché algérien et sur les perspectives qui s'offrent aux entrepreneurs à court, long et moyen terme.

Ammar Y.

S. K./APS

Yémen

Dialogue de paix inter yéménite en Suisse, entre incertitudes et espoir

■ *Assiste-t-on aux dernières cartouches tirées par la coalition saoudienne au Yémen, en ces jours de trêve décrétée simultanément aux négociations de paix qui ont débuté le 15 décembre à Genève, en Suisse, sous l'égide des Nations unies entre les différents belligérants ? Les armes seront-elles rangées pour laisser place à l'option d'une solution politique négociée ? Difficile d'y croire au vu des violations du cessez-le-feu, à peine instauré. Mais l'espoir existe aussi que Genève 2 ne soit pas qu'une étape de plus dans la recherche d'une solution définitive à un conflit qui a fait plus de 6 000 victimes, surtout des civils.*

Par Houria Ait Kaci

Le cessez-le-feu, une des premières conditions pour la tenue et la poursuite des négociations, une des mesures de confiance pour mener à bon terme les négociations, a malheureusement été violé à plusieurs reprises depuis son entrée en vigueur le 15 décembre, ce qui a bloqué l'avance des travaux, selon les informations qui parviennent de la rencontre à huis clos, en Suisse, jetant le froid sur les discussions à peine entamées pourtant dans un «climat positif». Les délégations ont toutefois pu créer deux groupes de travail qui planchent sur les questions militaires (notamment les modalités de l'application de la Résolution 2216 de l'ONU), la situation humanitaire et le blocus.

Les représentants, 18 membres pour chacune des parties (gouvernement Abd Rabbo Mansour Hadi soutenu par Ryadh) et Ansar Allah (Houthis) et leurs alliés du parti du Congrès populaire général de l'ancien Président Ali Abdallah Salah, ont entamé, des négociations face à face, sur fond d'une trêve fragile, qui peut être rompue à tout moment et rendre caducs les efforts de longs mois de préparation à Mascate, (Oman), par l'intermédiaire de Ismail Ould Cheikh, le chargé de mission de l'ONU pour le Yémen, pour arriver à un cessez-le feu et à un retour au dialogue politique.

Selon des informations obtenues par l'agence de presse yéménite *Khabar News* (privé), les représentants du gouvernement Hadi, soutenu par la Coalition saoudienne, mettent des obstacles à ces pourparlers de paix, en tentant notamment de faire passer dans l'ordre du jour des discussions, les questions de la Résolution 2216 et celle de la libération des prisonniers (dont Nasser, le frère du Président Hadi), avant celle du cessez-le-feu et de l'arrêt des combats. Ansar Allah s'est dite prête à les libérer, mais une fois qu'un cessez-le-feu permanent aura été négocié et dûment vérifié.

Le fait d'insister sur la libération des prisonniers, avant même le cessez-le-feu dénote que «la coalition n'est pas sincère et ne veut pas réellement l'arrêt de la guerre, ce qui se vérifie sur le terrain avec la poursuite des raids et des attaques ter-



restres des groupes liés à Ryadh dans les régions de Maarib et Taëz». La délégation de Ryadh, souligne *Khabar*, utilise l'application de la Résolution onusienne 2216, comme un moyen de pression sur l'autre camp et «le groupe Hadi et derrière lui l'Arabie saoudite, tentent la carte du chantage sur le congrès général et Ansar Allah pour arracher par les négociations ce qu'ils ont échoué à réaliser sur le terrain».

Il ressort aussi des informations en provenance de Suisse que les représentants de la Coalition refusent d'inscrire la question de la lutte antiterroriste à l'ordre du jour des pourparlers de Genève, comme demandé par Ansar Allah, alors qu'une bonne partie du sud du Yémen est occupé par Al Qaida et Daech, alors que la lutte contre ces groupes terroristes mobilise toute la planète et que l'Arabie saoudite elle-même a annoncé la création d'une coalition islamique pour combattre Daech.

Pour sa part le porte-parole officiel des forces armées yéménites, le général Charaf Luqman, a mis en garde le 17 décembre contre «la gravité de ce que les forces de la coalition et leurs mercenaires font sur le terrain, en violation flagrante du cessez-le-feu demandé par l'ONU», dans une déclaration à SABA. Il fait état d'une «grave escalade sur terre, sur mer et dans les airs» dans diverses régions, notamment dans le secteur de Hodeïda et de Taz. Ajoutant : «Nous ne

resterons pas les mains liées mais nous répondrons aux violations qui ont lieu par l'alliance et ses mercenaires».

Il convient de remarquer que c'est à Maarib et à Taëz que les forces de la Coalition ont subi de grandes défaites à quelques heures de la tenue de la rencontre de Genève 2, notamment lors de l'attaque au missile Tochka, à Bab El Mandeb sur la mer Rouge, le 13 décembre au soir. Selon Luqman, «cette opération est le fruit d'une collecte de renseignements délicate» et elle a fait 190 tués parmi les mercenaires et les soldats de la coalition (23 saoudiens, 9 émiratis, 7 officiers marocains et 42 mercenaires employés par la société américaine Black Water, dont leur chef colombien «Carles»). Le missile Tochka a ciblé le campement des forces de la coalition et qui a également détruit 3 avions de type Apache, 40 véhicules militaires et 12 blindés appartenant à Black Water.

La coalition saoudienne a confirmé, dans un communiqué, que le colonel saoudien Abdallah al-Sahiane, commandant des opérations des forces spéciales saoudiennes à Aden et l'officier émirati Sultan ben Howaydan, ont trouvé la mort «dans l'exercice de leurs fonctions en supervisant les opérations pour la libération de Taëz».

Aux frontières sud avec l'Arabie saoudite, les forces yéménites, à la veille des négociations également, ont lancé un

missile Qaher-1 sur une base militaire aérienne saoudienne du roi Khaled, située à Khamis Machit, à Assir et un autre, de type Sarkha-3, sur la base saoudienne de Aïn al-Harat, à Jizan où l'Arabie a dépêché 1 200 militaires issus des tribus yéménites de Maarib (centre) pour épauler l'armée saoudienne, recrutés grâce au parti yéménite Al Islah des Frères musulmans, pro-saoudien.

Ce vendredi 18 décembre, le cessez-le-feu a été de nouveau violé par les troupes terrestres de la Coalition, soutenues par l'aviation, qui ont lancé «une grande attaque contre les sites des comités populaires et de l'armée dans le district d'Al-Mas et d'Al-Makhdrah à Al-Jouda'an» et qui a été repoussée, selon l'agence SABA (officielle).

«L'Arabie saoudite, qui a été obligée de retourner à la solution politique, ne cherche-t-elle pas à tirer profit de la trêve pour revoir ses cartes, se redéployer sur le terrain militaire, pour restructurer ses troupes, mais aussi au plan politique, avec la création de la nouvelle coalition islamique, avec la participation de 34 pays contre Daech, qui sera probablement dirigée contre Ansar Allah, que Ryadh, considère comme des terroristes ?», s'interroge le politologue yéménite Ali Al Knowlani.

La tenue de ce congrès, interviennent après les critiques dont elle a fait l'objet dans le camp de ses alliés occidentaux, y compris

américains, excédés par le peu de résultats de ce bourbier yéménite dans lequel le royaume des Al Saoud s'est enfoncé. Pour le politologue yéménite, «l'Arabie saoudite veut sortir du bourbier yéménite mais ne sait pas comment arrêter la guerre. Elle veut en sortir de façon honorable, victorieuse, avec des victoires fictives!»

Pour lui, ces violations de cessez-le-feu montrent l'absence de disponibilité de Ryadh pour la recherche de solution à la crise au Yémen à travers un dialogue entre les parties yéménites elles-mêmes et veut s'arroger coûte que coûte une victoire pour prolonger la guerre, malgré ses échecs sur le terrain, même auprès de certaines tribus qui étaient parmi ses alliées, en dépit de tous les moyens et tous les mercenaires ramenés des quatre coins du monde pour combattre les Yéménites, un peuple pacifique qui n'a jamais attaqué personne.

Pour faire cesser les hostilités et mettre fin aux souffrances du peuple yéménite, il faudrait sans doute que Moscou et Washington et d'autres capitales européennes, qui ont demandé l'arrêt de la guerre et le retour aux négociations politiques, exercent plus de pression sur le Royaume des Al Saoud, miné par des conflits internes et des difficultés économiques avec le coût de la guerre au Yémen depuis le 26 mars et la chute des recettes pétrolières.

Dans ces cas, Genève 2 pourrait être la dernière étape dans la solution politique au conflit yéménite ? Selon certaines indiscretions, des échanges vifs ont eu lieu entre les membres des deux délégations, dénotant que les dures et difficiles négociations qui se déroulent en Suisse, reflètent des enjeux élevés qui ne sont autres que l'indépendance du Yémen, vis-à-vis de son puissant voisin saoudien et d'autres monarchies du Golfe qui convoitent ses ressources et son territoire.

Un vent d'espoir, fragile, souffle toutefois sur Genève, où selon les toutes dernières informations, on a enregistré «un certain progrès positif, dans les négociations en cours, à Genève, vue la possibilité, obtenue, de l'ouverture de voies sûres, pour acheminer des aides aux villes yéménites, notamment, Taëz», a déclaré ce vendredi, le représentant du Yémen, à l'ONU, Khaled al-Yamani. H. A. K.



Mohamed Abdelaziz :

«Le retour à la guerre reste une des options du Front Polisario»

■ Le secrétaire général du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz, a souligné, vendredi à Dakhla, devant les participants au 14^e Congrès du Front, que durant les quatre dernières années beaucoup d'efforts ont été consentis dans tous les domaines, selon le porte-parole du congrès, Omar Mansour Mohamed Amarak.



Ph : DR

Par Mondji T.

«Le secrétaire général a mis en relief devant les congressistes les efforts considérables qui ont été consentis ces quatre dernières années par le Front Polisario dans tous les domaines, malgré les modestes moyens dont il dispose», a déclaré M. Omar Mansour dans un point de presse animé en marge des travaux de la 3^e journée du congrès.

«M. Abdelaziz a indiqué que le retour à la guerre reste une des options du Front Polisario, et le peuple sahraoui peut y recourir si la situation l'exigeait», appelant, dans ce sens, la future direction à «renforcer les capacités de l'armée», a-t-il ajouté.

Dans son discours, dont la moitié a été prononcée par le Premier ministre, Abdelkader Taleb Omar, le secrétaire général du Front a indiqué que ces «considérables» efforts ont également été fournis dans le domaine de l'administration et la gestion, appelant les congressistes «à faire preuve de respon-

sabilité» pour pallier les insuffisances constatées, selon le porte-parole. Il a également relevé que le président sahraoui «avait fait état de la situation des réfugiés sahraouis, en mettant en exergue l'effort considérable qu'ils accomplissent pour mettre en valeur leur combat». Il a indiqué, en outre, que le secrétaire général du Front Polisario avait mis en relief les efforts de ce qu'il a qualifié de «combattants de l'Intifadha, ayant mis l'occupant marocain dans une situation d'affrontements permanents». Sur le plan extérieur, le SG du Front Polisario, affirme M. Mansour Omar, a mis l'accent sur «les défis importants» auxquels doit faire face le peuple sahraoui, notamment, l'alliance entre le Maroc, la France et les pays du Golfe «hostiles à la cause sahraouie». Le président sahraoui s'est félicité des acquis diplomatiques réalisés récemment, notamment le rapport du Parlement européen appelant à l'élargissement du mandat de la Minurso à la surveillance et le contrôle des droits de l'Homme au Sahara occidental, ainsi que

la dernière décision de la Cour de justice européenne annulant l'accord euro-marocain sur le commerce des produits agricoles et halieutiques. M. Mansour Omar a affirmé, en outre, que le SG du Front Polisario avait salué la position «immuable» de l'Algérie envers la lutte du peuple sahraoui. Malgré les pressions, a-t-il souligné, l'Algérie «n'avait jamais accepté de négocier au nom des Sahraouis». Les travaux de la 3^e journée du 14^e Congrès du Front Polisario ont pris fin dans la soirée du vendredi à Dakhla avec l'adoption du rapport moral et financier et la désignation des membres de trois commissions devant reprendre les travaux hier matin.

La qualité de la participation algérienne reflète un consensus sur la cause sahraouie

La qualité de la participation algérienne au 14^e congrès du Front Polisario reflète le consensus qui entoure la légitimité de la cause sahraouie en Algérie, a

déclaré, vendredi à Dakhla, (camps de réfugiés sahraouis), le président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), Said Ayachi. «En Algérie, il existe une conviction profonde de la légitimité de la lutte du peuple sahraoui pour son indépendance», a déclaré à l'APS M. Ayachi, en marge de la rencontre de la délégation algérienne au 14^e congrès du Front Polisario, avec le Premier ministre sahraoui, Abdelkader Taleb Omar. «On a constaté l'admiration des délégations étrangères présentes au congrès de la qualité de la participation algérienne à cet événement», a-t-il poursuivi. Lors de son allocution à l'ouverture des travaux du congrès, qui a rassemblé 2 472 congressistes, le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, qui a conduit la délégation algérienne, avait indiqué que sa participation au congrès reflète l'attachement de l'Algérie aux principes de l'auto-détermination des peuples. Le ministre avait, dans ce sens, affirmé que l'Algérie, qui a laissé son empreinte dans la décolonisation, «va continuer à soutenir le peuple sahraoui jusqu'à ce qu'il parvienne à exercer tous ses droits garantis par la légitimité internationale». Le président du CNASPS a également estimé que «le peuple algérien, qui avait longtemps souffert du joug du colonialisme, ressent profondément l'injustice subie par les Sahraouis». Le dossier sahraoui a connu ces derniers temps, selon lui, des «avancées notables», citant, dans ce sens, l'appel du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, pour relancer des négociations directes de paix entre l'occupant marocain et le Front Polisario sur des bases «sincères». Il a considéré, en outre, que l'attachement avec «force» de l'Union africaine (UA),

depuis le Sommet de Malabo (juin 2012) au dossier sahraoui, constitue «un grand acquis pour la cause du peuple du Sahara occidental», notamment avec la désignation du représentant de l'UA chargé du conflit au Sahara occidental, à savoir l'ancien président du Mozambique, Joaquim Chissano. Il a également cité, dans le même ordre d'idées, la décision de la Cour européenne portant sur l'annulation de l'accord sur la libéralisation du commerce des produits agricoles et halieutiques du Maroc, conclu en mars 2012 entre le Maroc et

Libye 11 morts en trois jours dans des combats à Ajdabiya

ONZE PERSONNES ont été tuées en trois jours dans des combats à Ajdabiya, dans l'est de la Libye, rapporte vendredi un porte-parole du Croissant-Rouge. Selon des témoins, des affrontements opposent depuis mercredi soir des partisans d'Ansar Asharia et des habitants de cette ville qui soutiennent le gouvernement reconnu par la communauté internationale, basé dans l'Est. Mansour Ati, le porte-parole du Croissant-Rouge, a déclaré à l'AFP que parmi les onze morts figuraient des civils, dont des enfants, et que leurs corps avaient été transportés dans l'hôpital de la ville, située à quelque 900 km à l'est de la capitale Tripoli. Le bilan des pertes dans les rangs des combattants d'Ansar Asharia demeure cependant inconnu car ce groupe ne transporte pas ses morts ou ses blessés à l'hôpital de la ville, selon la même source. Un responsable de l'hôpital a déclaré à l'AFP jeudi que des dizaines de personnes avaient été blessées dans ces combats. La ville d'Ajdabiya, qui se trouve en pleine région pétrolière, est sous le contrôle du gouvernement reconnu par la communauté internationale et souvent y ont lieu des assassinats de membres des forces gouvernementales. Quant au groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech), après avoir pris en juin le contrôle de Syrte, il cherche à étendre sa zone d'influence toujours plus à l'Est vers Ajdabiya. L'émissaire de l'ONU pour la Libye, Martin Kobler, a mis en garde vendredi dans un communiqué contre les attaques aveugles ciblant des civils qui «peuvent constituer des crimes de guerre». R. M.

Conflit au Sahara occidental

Sensibilisation parmi les populations marocaines

D'énormes efforts ont été consentis pour sensibiliser les populations marocaines sur la légitimité de la cause sahraouie, ont affirmé, vendredi à Dakhla, (camps de réfugiés sahraouis) des militants sahraouis des territoires occupés venus prendre part au 14^e congrès du Front Polisario. «Nous n'avons ménagé aucun effort pour faire parvenir notre combat même au sein des populations marocaines, qui sont également réprimées par le régime du Makhzen», a déclaré à l'APS le président de l'Association sahraouie de lutte contre la torture, basée à Dakhla occupée, Mami Amar Salem, en marge des travaux de la 3^e journée du congrès, qui a vu une importante participation de congressistes venus des territoires occupés. «Dans les territoires sahraouis occupés, les organisations des

droits de l'Homme font un travail acharné pour sensibiliser les populations marocaines de la légitimité de la cause sahraouie», a-t-il ajouté. «Les militants Sahraouis activent sur plusieurs fronts dans leur travail de sensibilisation», a-t-il souligné, citant notamment les efforts menés par les étudiants sahraouis à l'intérieur des universités marocaines. Interrogé sur l'adhésion des ONG marocaines à la cause sahraouie et au droit du peuple sahraoui à l'auto-détermination, M. Amar Salem, qui a constaté une «insuffisance» dans ce sens, a toutefois salué le travail que mènent l'Association marocaine des droits humains (AMDH) et le parti d'En-Nahdj démocratique (ex-mouvement de gauche clandestin, la Al-Amam). Pour sa part, la militante Aminatou Damber – sœur du défunt militant Said Damber, assassi-

né par les forces de l'occupant il y a quelques années – a dit que «le peuple marocain éprouve dans sa majorité une sympathie envers la cause sahraouie, mais il ne peut pas s'exprimer à cause de la répression». La militante, qui a salué à son tour «le courage et l'audace» de l'AMDH et du parti d'En-Nahdj démocratique, a fermement dénoncé l'«embargo médiatique imposé par les autorités marocaines aux populations sahraouies et marocaines». La veille, le Parlement européen avait adopté son rapport sur les droits de l'Homme, demandant notamment l'élargissement du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) au monitoring des droits de l'Homme au Sahara occidental. M. T.



Yémen

La trêve s'effondre, assauts loyalistes et tirs de missiles

■ La trêve au Yémen, censée aider les négociations de paix en Suisse, semblait avoir volé en éclats vendredi avec une offensive des loyalistes et des tirs rebelles de missiles sur l'Arabie saoudite voisine.

Par Ali O.

Le président américain Barack Obama a jugé vendredi «urgent» que le cessez-le-feu, quotidiennement violé depuis son entrée en vigueur mardi, soit respecté afin de permettre une «désescalade significative» du conflit qui oppose forces loyalistes et rebelles Houthis. La trêve était entrée en vigueur au début de négociations sous l'égide de l'ONU entre pouvoir et rebelles pour tenter de trouver une issue à plus de huit mois de conflit. Les forces loyales au président Abd Rabbo Mansour Hadi, soutenues par une coalition arabe commandée par l'Arabie saoudite, ont repris en 24 heures deux villes aux rebelles chiites Houthis, dans le nord du Yémen. Aidées par des tribus, elles ont reconquis vendredi Hazm, chef-lieu de la province de Jawf, après avoir enregistré des succès importants dans la province voisine de Marib, selon des sources tribales. La veille, les forces progouvernementales avaient pu reprendre Haradh à l'issue de combats avec les rebelles aidés par les forces restées fidèles à l'ancien président Ali Abdallah Saleh, a indiqué un responsable militaire, faisant



PH > D. R.

état de dizaines de morts dans les rangs du camp adverse. Avec la prise de Haradh, les loyalistes sont désormais à quelques kilomètres du port de Midi sur la mer Rouge, sous contrôle des Houthis depuis 2010, selon des sources militaires. Vendredi, les forces pro-Hadi ont également

pris la région de Jabal al-Salb dans le district de Nihm, selon des témoins. Il s'agit du premier secteur reconquis dans la province de Sanaa. En réponse aux assauts, les rebelles ont tiré vendredi deux missiles balistiques en direction de l'Arabie saoudite, selon un communiqué de la coalition. Un missile a été intercepté par la défense anti-aérienne, tombant dans la province de Marib, et un autre s'est abattu dans la région saoudienne de Najrane, à la frontière, a-t-elle ajouté. «Même

si la coalition est soucieuse d'aboutir à un succès des négociations en Suisse, elle ne serait plus tenue par la trêve si elle sentait le royaume menacé», a dit la coalition après les tirs de missiles. Les gardes-frontières saoudiens ont répété vendredi leur mise en garde à l'adresse des habitants des régions près de la frontière de ne pas s'en approcher. Un porte-parole des troupes loyales à M. Saleh a confirmé le tir de deux missiles. Mais contrairement aux affirmations selon lesquelles le missile a été intercepté au-dessus de Marib, le général Charaf Louqman a dit qu'un missile avait frappé une base de «mercenaires» dans cette région. Un autre missile a visé un point de rassemblement pour les «forces d'agression» à Najrane, a-t-il indiqué, précisant que les missiles avaient été lancés en «rétrograde» aux violations du cessez-le-feu. Le porte-parole de la rébellion houthite et membre de la délégation en Suisse, Mohammed Abdel Salam, a d'ailleurs affirmé que son camp «protestait» auprès de l'ONU contre les violations. Les rebelles et leurs alliés vont par conséquent «continuer à défendre la patrie», a-t-il dit, cité par le compte Twitter des rebelles. Depuis son entrée en vigueur, le cessez-le-feu a été quotidiennement violé mais l'escalade de vendredi en est la violation la plus significative. Celle-ci a coïncidé avec l'absence des représentants de la

rébellion aux réunions vendredi matin à Macolin, dans le canton de Berne. Une source de la délégation gouvernementale a déclaré à l'AFP que les rebelles et leurs alliés n'étaient pas venus à une réunion prévue dans la matinée. «Ils ont passé la journée en contacts intensifs avec l'émissaire spécial de l'ONU, Ismail Ould Cheikh Ahmed, qui tentait de les convaincre de revenir à la table des négociations», a ajouté cette source selon laquelle «les pourparlers devaient reprendre en principe hier». Un membre de la délégation des rebelles et de leurs alliés a assuré à l'AFP qu'ils ne se retireraient pas des pourparlers. Les deux parties avaient effectué jeudi une première percée avec l'annonce par l'ONU d'un accord sur la reprise «immédiate et complète» de l'aide humanitaire à Taëz (sud-ouest). Un grand convoi de l'ONU commencera la distribution de l'aide humanitaire dans les prochains jours. D'autres villes devraient aussi recevoir bientôt une aide humanitaire. Partis en juillet 2014 de Saada, leur fief dans le nord, les Houthis ont conquis de vastes territoires dont la capitale Sanaa. L'Arabie saoudite est intervenue fin mars pour stopper la progression des rebelles qu'elle accuse d'être liés à l'Irnan, son grand rival dans la région. Depuis mars quelque 6 000 personnes ont péri dans le conflit, dont de nombreux civils, selon l'ONU. A. O.



Points chauds

Union

Par Fouzia Mahmoudi

Les électeurs de gauche sont satisfaits. Ils réalisent que malgré les sondages qui promettent une défaite cuisante de leur mouvement aux prochaines présidentielles rien n'est encore joué. Le meilleur exemple étant le score surprenant des socialistes qui ont finalement et contre toute attente remporté cinq régions sur 13 alors que la plupart des sondages indiquaient que le parti au pouvoir pourrait remporter une ou peut-être deux régions dans le meilleur des scénarios. Surtout, les sympathisants se sont enfin rendu compte de l'importance d'aller voter après les mauvais premiers tours des élections régionales. Par la suite, l'importante mobilisation des électeurs de gauche a permis de totalement renverser la vapeur et d'offrir la victoire à de nombreux candidats socialistes, mais surtout de bloquer la route à l'extrême droite comme le leur ont demandé leurs représentants politiques. Ainsi, aujourd'hui les électeurs de gauche se remettent à espérer une défaite de la droite et de l'extrême droite en 2017. Pour ce faire, 61% des Français souhaitent un candidat unique à gauche en 2017, un choix encore plus important pour une très forte majorité (82%) des sympathisants de gauche, selon un sondage Odoxa vendredi pour iTélé. Ce sont avant tout les sympathisants PS qui le réclament (94%), «car le candidat choisi devrait en toute logique être socialiste», relève Odoxa, et les sympathisants des autres partis de gauche y sont aussi très nettement favorables (68%). Interrogés, d'autre part, sur un changement du nom du PS, une possibilité évoquée récemment par certains responsables socialistes mais écartée par le premier secrétaire du parti, Jean-Christophe Cambadélis, 62% des sondés se déclarent opposés à une telle éventualité. Le pourcentage monte à 65% pour les sympathisants PS et à 54% pour les sympathisants de gauche hors PS. Les représentants politiques de gauche ont ainsi moins de dix huit mois pour se mettre d'accord avant la prochaine présidentielle, alors que les sondages placent déjà François Hollande en troisième place après Nicolas Sarkozy et Marine Le Pen. Reste, néanmoins, à savoir si cette bonne volonté apparente se soldera par une réelle entente ou si les dissensions habituelles finiront par déchirer la gauche française qui sans un front uni n'a que de très minces chances de sortir victorieuse de la prochaine course à la présidentielle. F. M.

Ethiopie

75 personnes tuées par la police lors de manifestations

Atuées ces dernières semaines par les forces de sécurité éthiopiennes dans la région Oromia lors de manifestations contre un projet gouvernemental d'expropriations de terres, a accusé hier l'organisation de défense des droits de l'Homme Human Rights Watch (HRW). Ces violences ont également été dénoncées par Londres et Washington qui a appelé les autorités éthiopiennes à la «retenue» et au «dialogue». «La police et les forces armées ont tiré sur les manifestations, tuant au moins 75 manifestants et en blessant de nombreux autres, selon des militants», a déclaré HRW dans un communiqué. Le gouvernement éthiopien n'a pas immédiatement réagi, mais son bilan officiel était jusqu'ici de cinq morts. Le porte-parole du gouvernement, Getachew Reda, a affirmé que des «manifestations pacifiques» avaient dégénéré en violences et accusé les manifestants de «terroriser les civils». Les manifestations ont été lancées le mois dernier par des étudiants qui protestaient contre un projet d'agrandissement programmé de la

capitale Addis-Abeba, suscitant des craintes d'expropriation de terres dans des zones traditionnellement occupées par le peuple oromo, qui s'étendent de l'est au sud-ouest du pays. «Human Rights Watch a reçu des informations crédibles selon lesquelles les forces de sécurité ont tué des dizaines de manifestants dans les zones de Shewa et Wollega, à l'ouest d'Addis Abeba, début décembre», a déclaré HRW. «Plusieurs personnes ont dit avoir vu les forces de sécurité dans la ville de Walliso, à 100 km au sud-ouest d'Addis-Abeba, tirer sur la foule des manifestants en décembre, laissant des corps étendus dans la rue». Selon HRW, de «nombreux témoins» ont décrit comment «les forces de sécurité ont frappé et arrêté des protestataires, souvent directement dans leur maison de nuit». Sur les réseaux sociaux, des photos ont circulé montrant apparemment des manifestants en sang et la police tirant des gaz lacrymogènes sur des manifestants. «La réponse du gouvernement éthiopien aux protestations de l'Oromia a fait des dizaines de morts et accentué le

risque d'un bain de sang encore plus important», a estimé Leslie Lefkow, directrice-adjointe de l'organisation pour l'Afrique. «Le fait que le gouvernement qualifie des manifestants très largement pacifiques de «terroristes» et l'envoi de forces militaires représentent une escalade très dangereuse», a-t-elle ajouté. Les défenseurs des droits de l'Homme ont à plusieurs reprises dénoncé le recours des autorités à une législation antiterroriste pour museler l'opposition pacifique. La région de l'Oromia, qui compte près de 27 millions d'habitants, est la plus peuplée du pays et a sa propre langue, l'Oromo, différente de la langue officielle, l'amharique. L'ambassadrice américaine aux Nations unies, Samantha Power, a appelé vendredi le gouvernement éthiopien à la «retenue». «Les États-Unis sont profondément préoccupés par les récents affrontements dans la région éthiopienne de l'Oromia qui auraient entraîné la mort de nombreux protestataires», a indiqué l'ambassade des États-Unis dans un communiqué publié hier.



Spectacle de la compagnie russe «Temptation»

Le public algérois ébloui par le talent des danseurs

■ Le public du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi a été émerveillé, vendredi soir, par le spectacle de la compagnie de danse moderne et contemporaine russe «Saint Petersburg Dance Theatre, Temptation». Cette dernière a présenté des tableaux chorégraphiques de haute facture à un public nombreux.

Par Abia Selles

Le public algérois est en rendez-vous depuis jeudi soir avec des spectacles de haut niveau de danse contemporaine. Ces spectacles, qui s'inscrivent dans le cadre de la dixième édition du Festival international de danse contemporaine d'Alger, se veulent une occasion pour découvrir la créativité artistique de danseurs des quatre coins du monde.

En effet, la soirée de vendredi a été une occasion pour découvrir les talentueux danseurs de la compagnie de danse moderne et contemporaine russe «Saint

Petersburg Dance Theatre, Temptation». Cette dernière a brillé sur les planches du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tna) devant un public émerveillé.

Dirigée par le jeune chorégraphe Rustam Nadyrshin, cette compagnie qui connaît un très grand succès à travers l'Europe, s'est produite sur la scène algéroise à la faveur du dixième Festival international de danse contemporaine d'Alger qui se déroule au TNA depuis jeudi.

Composée de douze danseurs maîtrisant parfaitement la danse classique, la danse moderne, la danse contemporaine et le langage corporel, la



R.L. DR

compagnie a présenté plusieurs tableaux chorégraphiques allant du classique au contemporain en passant par le hip-hop et les techniques acrobatiques.

Dans les tableaux du jeune

chorégraphe, la musique de Michael Jackson côtoie le jazz des années 1930, le folk de Mark Knopfler et même des remixes de musique house, laissant ainsi les danseurs exprimer librement leur art dans différents registres.

Si certains tableaux mettaient en scène la cruauté du monde des affaires ou des danses et musiques traditionnelles russes, la danse contemporaine était tout aussi présente à travers une chorégraphie fusionnant le danseur avec les éléments d'éclairage intégrés comme seul élément scénographique.

Lors de cette même soirée, le public du TNA a également découvert une pièce chorégraphique expérimentale, présentée par les danseurs de la compagnie tunisienne «Marwen Errouine».

Ce spectacle, qui se base sur le silence et son amplification et ne fait quasiment pas appel à la musique, met en scène la difficulté de communiquer et échanger quand la liberté d'expression est bafouée.

Cette soirée a également vu se produire le duo espagnol «Ai Do Project» qui a présenté un spectacle intitulé «Derrière la nuque» ainsi que la danseuse algérienne Samar de la coopérative artistique «Nouara» qui a présenté le tableau «Illusions». **A.S.**

Festival international du cinéma

Le documentaire «Victor Jara n° 2547» projeté à Alger

Le documentaire «Victor Jara n° 2547» de la réalisatrice française Elvira Diaz, mettant en lumière les conséquences du coup d'Etat de 1973 au Chili dirigé par Augusto Pinochet, a été projeté vendredi à Alger. En compétition au sixième Festival du cinéma d'Alger (FICA) dédié au film engagé, ce documentaire d'une heure met en évidence les tortures et les disparitions ainsi que l'exil consécutif à ce putsch à travers le témoignage de Hector Herrera, fonctionnaire de l'état civil.

Se retrouvant face au corps du chanteur chilien Victor Jara, membre du Parti commu-

niste, emprisonné et torturé à mort, Hector a refusé de voir le corps disparaître comme les autres en prenant le risque de l'enterrer légalement.

Tourné en grande partie dans le Musée de la mémoire des droits de l'Homme au Chili, le documentaire s'indigne sur le sort des opposants du régime dictatorial de Pinochet, dont certains se sont réfugiés (politiquement) en France et en Algérie.

Le détachement sentimental de l'auteur, dont le père est un réfugié politique chilien installé en France, donne au documentaire une dimension universelle.

La réalisatrice a expliqué, lors du débat à l'issue de la projection, que l'idée de réaliser ce documentaire est motivée par le souci de transmettre la mémoire des réfugiés chiliens.

Née en France en 1975, Elvira Diaz travaille sur la mémoire des réfugiés chiliens. Son premier film «Y volveré» est sorti en 2013 à l'occasion du 40^e anniversaire du coup d'Etat de 1973.

Le 6^e FICA a pris fin hier, lors d'une cérémonie de remise des prix aux lauréats de cette édition mettant en compétition 16 documentaires et longs métrages de fiction projetés à la salle El Mougar. **F.H.**

Journées du film arabe à Constantine

Sept pays au rendez-vous

Deux nouvelles salles de cinéma seront réalisées à Constantine, a annoncé, vendredi soir, le ministre de la culture, Azzedine Mihoubi, à l'issue de la cérémonie d'ouverture des journées du film arabe primé qui se poursuivront jusqu'au 23 décembre au Palais de la culture Mohamed-Laïd-Al-Khalifa.

Le ministre a précisé que ces nouvelles salles, à inscrire au titre de l'exercice 2016, viendront s'ajouter à la cinémathèque (ex-cinéma An-Nasr) qu'il a visitée plus tôt dans la journée et dont la réouverture au public est imminente puisque le taux des travaux de sa réhabilitation dépasse en ce moment les 95%. Mihoubi a également annoncé, lors de l'ouverture des ces journées cinématographiques organisées à l'initiative du ministère de la Culture en coordination avec le commissariat de l'événement «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», «l'internationalisation, à partir de cette année à Constantine, des journées internationales annuelles du film arabe primé».

Le ministre a présidé, à cette occasion,

une cérémonie d'hommage à des cinéastes et des acteurs ayant réalisé ou participé à la distribution des onze films arabes proposés, réalisés en 2015 et primés dans différents festivals du cinéma à travers le monde.

Ces films qui seront projetés pour la première fois à Constantine, en présence des

stars arabes invitées, représentent, en plus de l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, la Mauritanie, l'Egypte, l'Irak, la Syrie et le Liban, a indiqué, de son côté, le commissaire de cette manifestation, Brahim Seddiki. **L.B.**

Décès

Le rockeur américain Scott Weiland n'est plus

LE CHANTEUR Scott Weiland, décédé début décembre à l'âge de 48 ans, est mort d'une overdose de drogue et d'alcool, selon un rapport médical rendu public vendredi. L'ancien chanteur des groupes de rock américains Stone Temple Pilots et Velvet Revolver, connu pour ses addictions, est «décédé d'un mélange de drogues toxiques», a indiqué un communiqué du médecin légiste du comté de Hennepin, dans le Minnesota (nord), où il est mort le 3 décembre alors qu'il était en tournée.

Les analyses ont trouvé dans le corps du chanteur à la fois de la cocaïne et du MDA, un stimulant qui circule régulièrement dans les boîtes de nuit, ainsi que de l'éthanol, qui provenait vraisemblablement de l'alcool consommé. Le médecin légiste a conclu que le décès était accidentel.

Au début des années 1990, son groupe des Stone Temple Pilots avait produit plusieurs titres emblématiques de la déferlante grunge, ce genre de rock alternatif connu pour son sombre et ses introspections reposant sur des guitares saturées. **R.I.**

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Salle Cosmos à Riadh El Feth

Jusqu'au 21 décembre : Projection du long-métrage de fiction «Le labyrinthe : terre brûlée».

Du 22 au 24 décembre : Projection du film d'horreur «Pay the ghost».

Du 25 au 27 décembre : Projection du long-métrage «Paper tawns».

Institut Culturel Italien d'Alger

Jusqu'au 31 décembre : Exposition-vente de peintures «Un Chant de couleurs» de l'artiste Ahmed Mebarki.

EZZOUAR'ART

Jusqu'au 25 décembre : Exposition-vente de peinture «Algérie toujours» de l'artiste Mira Naporowska.

Galerie d'art de l'hôtel Soffitel (El Hamma, Alger)

Jusqu'au 31 décembre : Exposition-vente de peinture et de photographie «Du soleil à la lune», avec Nourredine Chegrane, Farid Benyaâ, Valentina Ghanem, Ferrante Ferranti, etc. Les bénéficiaires seront utilisés pour acheter du matériel spécial aux enfants de la Lune souffrant du xeroderma pigmentosum et qui ne peuvent supporter le moindre rayon de soleil.

Coup-franc direct

Gérer sa carrière

Par Mahfoud M.

A l'approche de la deuxième phase des transferts, appelée mercato d'hiver, on annonce de gros transferts qui pourraient se faire surtout sur le vieux continent où le mot transfert a un sens. Certains de ces transferts impliquent des joueurs algériens qui désiraient changer d'air et opter pour des clubs huppés ou des formations qui permettent un nouveau challenge sportif. Toutefois, peut-on dire que ces joueurs réussissent leur coup ou se mettent-ils plutôt dans une situation difficile ? Il faut savoir que généralement le mercato d'hiver est fait pour certains clubs afin de soigner certaines imperfections et donc recruter des joueurs qui peuvent apporter ce plus attendu d'eux dès leur engagement. Cela rendra leur mission plus difficile et tout le monde sait qu'ils sont attendus au tournant. Un échec sera lourd de conséquences et ces clubs ne les attendront pas éternellement ; ils ne seront pas patients avec eux comme c'est le cas si le transfert se faisait au mercato d'été. Ainsi, nos joueurs gagneraient à être plus attentifs aux conseils de leurs managers et attendre la fin de la saison pour amorcer un nouveau transfert, d'autant plus qu'ils ne devront pas mettre leur carrière en jeu. Cela leur permettra de bien réfléchir avant de faire quoi que ce soit qui nuirait à leur carrière. **M. M.**

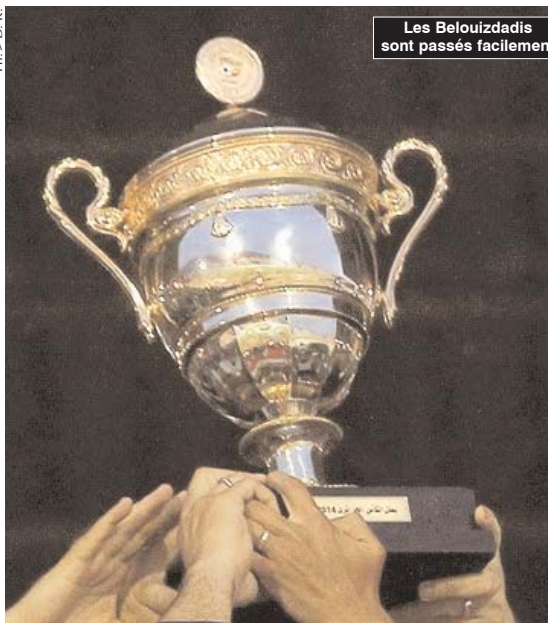
Rugby

Organisation parfaite pour Algérie-Tunisie

LA RENCONTRE amicale de rugby Algérie-Tunisie, disputée vendredi au stade «Ahmed-Zabana», a tenu toutes ses promesses, gratifiant le public présent d'un beau spectacle, réjouissant pour les férus et passionnant pour les curieux. Organisée pour la première fois en Algérie suite à la création de la Fédération algérienne de rugby le 17 novembre 2015, cette empoignade a été qualifiée de «pari gagnant» augurant d'un bon avenir de cette discipline, par les organisateurs qui ambitionnent de vulgariser sa pratique, dans la perspective de lancer un championnat national de rugby et former une sélection nationale compétitive en prévision de la coupe d'Afrique 2017 et des Jeux méditerranéens 2021 à Oran. «Nous accordons tous les moyens pour permettre à cette équipe d'être compétitive», a affirmé le ministre de la Jeunesse et des Sports dans une déclaration faite, à la fin du match achevé sur une victoire des «Verts» sur le score de 16 à 6. «Cette victoire conforte la préten-

tion à une place de l'Algérie parmi les grandes nations de rugby», a déclaré El Hadi Ould Ali, ajoutant : «C'est un événement historique exceptionnel qui concrétise un des engagements du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, après la création de la Fédération algérienne de rugby, et un acte de naissance de l'équipe nationale qui dispose d'un grand potentiel». «Notre action vise à promouvoir ce sport, vecteur d'éducation et de loisirs de jeunes», a-t-il encore souligné. Le président du Comité olympique algérien (COA), Mustapha Berraf, s'est déclaré, pour sa part, très satisfait du retour du rugby sur la scène nationale après une longue absence, soutenant «la rencontre d'aujourd'hui a tenu toutes ses promesses et nous nous attendons à une vulgarisation de la pratique de cette discipline». Quant au président de la Confédération africaine de rugby, Abdelaziz Bougja, il s'est dit émerveillé par l'organisation de cette rencontre et enchanté de voir l'Algérie revenir se joindre au concert africain

PH. A. D. R.



Les Belouizdadis sont passés facilement

Par Mahfoud M.

Ainsi, la surprise du jour a été réalisée par la petite formation de l'EC Oued Smar qui a sorti l'équipe de Ligue II Mobilis, la JSM Béjaïa, la battant sur le score de (2/0) dans son fief du stade de l'Unité Maghrébine. Les poulains de Saïd Hammouche qui marchent fort en championnat et qui se

sont bien relancés dans la course à l'accession en Ligue I, ont appris à leurs dépens le dicton qui dit : «Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de ne l'avoir tué». Les gars de Oued Smar ont donné une véritable leçon aux Béjaouis qui devront maintenant se concentrer sur le seul objectif important qui leur reste, à savoir, l'accession en Ligue I. Le CR Belouizdad, lui, a réussi à décro-

cher le billet qualificatif au prochain tour en venant à bout de l'ASO Chlef, sur le score sans appel de (4/1). Les coéquipiers de Draoui ont été plus réalistes et ont su asséoir leur suprématie dans ce match devant une équipe chélifienne qui était hors sujet. Le CS Constantine, en mauvaise passe en Ligue 1, est éliminé dès les 32^{es} de finale après sa défaite devant le MC El Eulma (1-0) après prolongation. Un but de Madani à deux minutes de la fin de la partie envoie les protégés de Kamel Moussa en 16^{es} de finale. Les Sanafirs n'ont pas d'autre choix maintenant que de concentrer tous leurs efforts en championnat pour s'extirper de la zone des relégables et éviter la descente en Ligue II. A noter également le carton réussi par le SCM Oran contre le NS Bouda 8-0 et la qualification historique de l'IRB El Kerma devant l'ES Guelma aux tab. 8-7.

M. M.

RÉSULTATS DES MATCHS DE VENDREDI :

- R. Ain Defla - JSM Tiaret 2 - 1
- IRB El Kerma - ES Guelma 0 - 0 (El Kerma qualifié aux Tab 8-7)
- SCM Oran - NS Bouda 8 - 0
- JSM Béjaïa - EC Oued Smar 0 - 2
- MC Dbdaba - CRB Ouled Djellal 1 - 2
- CR Belouizdad - ASO Chlef 4 - 1
- MC El-Eulma - CS Constanine 1 - 0 (après prolongations)

MO Béjaïa

L'Algéro-Tchadien Morgan Betorangel engagé ?

Le milieu de terrain algéro-tchadien, Morgan Betorangel, sera la première recrue hivernale du MO Béjaïa (Ligue 1), a affirmé vendredi l'entraîneur de la formation béjaouie Abdelkader Amrani. «Morgan Betorangel va nous rejoindre dans les prochaines heures pour s'engager avec le MOB. Il deviendra du coup la première recrue hivernale en attendant éventuellement l'arrivée d'autres joueurs», a affirmé à l'APS le coach des «Crabes». Agé de 27 ans, Morgan Betorangel, international tchadien, avait joué

la saison dernière sous les couleurs du RC Arbaâ (Ligue 1) avant de quitter cette formation durant l'intersaison. Il est actuellement sans club, précise Amrani. «C'est un joueur qui a la double nationalité, ce qui nous permet de le transférer chez nous», a précisé Amrani. En effet, les transferts internes des joueurs étrangers sont interdits en championnat de Ligue 1 Mobilis, selon les dispositions réglementaires du mercato hivernal qui s'est ouvert officiellement mercredi. Par ailleurs, l'entraîneur du MOB a regretté le

«départ surprenant» du défenseur Maâmar Youcef, qui s'est engagé jeudi avec le CR Belouizdad. «Il faisait partie des joueurs titulaires, il a même pris part au dernier match face au MC Alger (ndlr, défaite 1-0 en championnat). Franchement, je ne comprends pas sa décision de quitter le club du moment qu'il s'est engagé avec nous l'été dernier», a souligné Amrani. Outre Maâmar Youcef, le MOB a décidé de se passer des services d'autres joueurs à l'image de Meliani, Tedjar, Hadji, et Mekarbi.

Classement FIFA (dames) L'Algérie se classe 77^e

L'ALGÉRIE a progressé de deux places pour occuper le 77^e rang au nouveau classement mondial féminin de la Fédération internationale de football (FIFA) publié vendredi, qui voit les Etats-Unis occuper la tête du ranking pour la 3^e fois consécutive. Le podium du continent africain est dominé par le Nigeria (37^e mondial), le Cameroun (47^e) et le Ghana (50^e). L'Algérie (7^e sur le plan africain) devance respectivement le Maroc (8^e/79^e), l'Egypte (9^e/87^e) et le Sénégal (10^e/92^e). La sélection du Togo, prochain adversaire des Algériennes au 1^{er} tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2016 au Cameroun, ne figure pas dans ce classement. L'édition de décembre du classement voit le Top 10 rester inchangé par

rapport à celui de septembre avec la domination des Etats-Unis, devant l'Allemagne et la France. Au total, 104 matches officiels de football féminin ont été disputés ces trois derniers mois. La majorité de ces rencontres ont été jouées dans le cadre des qualifications pour le Tournoi olympique de football et le Championnat d'Europe 2017 aux Pays-Bas. Le Zimbabwe a réalisé la plus grande progression (+9 places) grâce à une victoire surprise contre le Cameroun, tandis que deux équipes, la Bosnie-Herzégovine (65^e) et la Nouvelle-Calédonie (92^e), atteignent le meilleur classement de leur histoire. Le prochain classement mondial féminin de la FIFA sera publié le 25 mars 2016.



Anniversaire

Le 20 décembre est venu, c'est le plus beau jour de ma vie, c'est la naissance de mes deux petits anges

ADEM ET MOHAMED EL HADI

Depuis ce jour ma vie est devenue rose. A l'occasion de ce beau jour, je souhaite à mes deux **HOMMES** beaucoup de santé, de bonheur et surtout de joie. Adem et El Hadi, papa Saïd, manini Fatih, papa sidou Hamid, Khalou Mehdi, Khalou Sabrina et Fella, Imadou, Hakim, Ilyes, Ghani, Maria, Amou Houcine, Dadou Rabah, ainsi que Faïza et Nabil, les familles Zoubiri et Kailali ne vous souhaitent que de belles choses dans la vie.

Mama qui vous adore.

Je vous aime mes cœurs et que Dieu vous garde pour nous.



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tamanrasset

Récupération d'une kalachnikov et d'une quantité de munitions

UN PISTOLET mitrailleur de type kalachnikov et une quantité de munitions ont été récupérés jeudi par les éléments de la sûreté de wilaya de Tamanrasset, a indiqué vendredi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée, des éléments de la sûreté de wilaya de Tamanrasset (6^e Région militaire) ont récupéré, le 17 décembre 2015, un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et une quantité de munitions», a précisé la même source. A In Guezzam, «un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) a saisi treize quintaux et soixante kilogrammes de denrées alimentaires», ajouté le communiqué. Par ailleurs, «deux détachements relevant des secteurs opérationnels de

Ghardaïa et de Djanet (4^e Région militaire), ont arrêté dix contrebandiers et saisi sept détecteurs de métaux, un groupe électrogène et un camion chargé de (2 206) unités de différentes boisons». D'autre part, «et au niveau de la 5^e Région militaire, des éléments des gardes-frontières et de la Gendarmerie nationale relevant des secteurs opérationnels de Souk-Ahras, de Tébessa, d'El-Tarf et de Khenchla ont déjoué des tentatives de contrebande d'importantes quantités de carburant s'élevant à 24 084 litres et ont saisi six véhicules utilisés dans la contrebande», a indiqué le MDN. Au niveau de «la 1^{re} Région militaire, 120 kilogrammes de kif traité ont été saisis à Alger et à M'sila», conclut le communiqué. APS

... Et à Tin Zaouatine

UNE CACHE contenant dix obus de mortier, deux kalachnikovs et une importante quantité de munitions, a été découverte vendredi à Tin Zaouatine, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une patrouille de reconnaissance et de contrôle menée près de la localité frontalière de Tin Zaouatine, un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar (6^e Région militaire) a découvert le 18 décembre 2015, une cache contenant un lots d'armements», a précisé le MDN.

«Il s'agit, poursuit la même source, d'un mortier (60 mm), deux pistolets mitrailleurs de type kalachnikov et d'une importante quantité de munitions, s'élevant à dix obus de mortier et 464 balles de différents calibres».

Slim O.

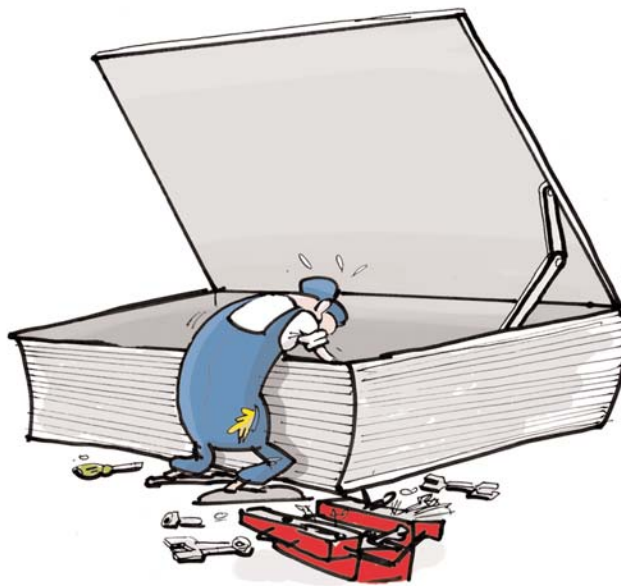
Boumerdès

Saisie de près de 110 tonnes de fromages et viandes avariés

UNE QUANTITÉ d'environ 110 tonnes de différents fromages, et de viande rouge fraîche et dérivés, impropres à la consommation, a été saisie, ces trois dernières semaines, à Boumerdès, par les services de la direction du commerce de la wilaya, a-t-on appris samedi, auprès de la responsable locale du secteur. La valeur de cette quantité saisie des états du marché est estimée à 60 millions DA, a indiqué à l'APS la directrice de wilaya du commerce, Ababssa Samia, soulignant que les brigades de répression des fraudes et des pratiques commerciales ont procédé à ces saisies après confirmation «du dépassement de la date de péremption de ces marchandises, grâce à des analyses en laboratoire», suite à quoi il a été procédé à leur «destruction immédiate». Parallèlement, les mêmes services ont effectué une saisie de plus de 25 tonnes de produits alimentaires divers d'une valeur globale de cinq millions DA, en plus de 27 tonnes de poisson congelé, pour le

même motif de péremption. D'autre part, la direction du commerce de la wilaya a interdit l'introduction au niveau du marché de plus de 23 tonnes d'aromes alimentaires et de poivre noir, plus de 21 000 kg de produits alimentaires divers et 4 700 kg de jouets, pour non-conformité. Parallèlement, 2 800 kg de croustilles de pomme de terre (chips), 100 kg de produits d'esthétique et compléments alimentaires, et 90 kg de chocolat et bonbons ont été également interdits de commercialisation pour le même motif de non-conformité aux normes de commercialisation. Depuis novembre dernier, près de 3 400 interventions ont été effectuées par les agents de cette direction, dans le cadre de la protection du consommateur, et de la répression des fraudes et des pratiques commerciales. Ces opérations ont abouti à l'enregistrement de 225 infractions commerciales, et la délivrance de 174 PV, en plus de la proposition à la fermeture de 25 locaux commerciaux. Safy T.

LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION POUR BIENTÔT



Loumis

Djalou@hotmail.com

Opérations sécuritaires

Un terroriste neutralisé à Jijel

■ Un terroriste a été neutralisé à El Milia (wilaya de Jijel) et un autre s'est rendu à Tin Zaouatine (Tamanrasset), indique samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN), précisant qu'une quantité de munitions a été récupérée.

Par Salah G.

«**D**ans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une embuscade tendue près de la localité de Ras Amhrane à El Milia, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Jijel/5^e Région militaire a neutralisé, le 18 décembre 2015, un terroriste et a récupéré un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et

une quantité de munitions», précise la même source. «Au niveau de la 6^e Région militaire et grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire, un terroriste s'est rendu au niveau de Tin Zaouatine au secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar en sa possession un fusil mitrailleur et une quantité de munitions (173 balles)», ajoute le communiqué du MDN. D'autre part et dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine et la criminalité organisée, «des éléments des

gardes-côtes d'Ain Témouchent/2^e Région militaire ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de quatorze personnes à bord d'une embarcation pneumatique au nord-ouest de la plage Madagh à Bouzedjar».

Aussi, un détachement relevant du secteur opérationnel d'In Guezzam «a saisi deux véhicules tout-terrain, dix-huit quintaux de denrées alimentaires et 1 400 litres de carburant», selon la même source. S. G./APS

Tunisie

Fermeture de près de la moitié des hôtels

PRÈS DE 48% des hôtels classés en Tunisie, soit 270 sur un total de 570 entreprises hôtelières étaient fermés au 15 décembre 2015, a révélé vendredi l'Observatoire du secteur touristique de la Confédération des entreprises citoyennes de Tunisie (CONNECT).

La Tunisie compte 823 entreprises touristiques, dont 570 hôtels classés et 253 résidences alternatives.

Les régions touristiques balnéaires et sahariennes sont les plus touchées, indique la CONNECT qui précise que plus de la moitié des hôtels ont été fermés, notamment à Mahdia (71%), Tozeur, Nefta, Douz et Kébili (64%) et Monastir (62%). Tunis, la capitale est la moins touchée avec 7 entreprises hôtelières fermées sur un total de 73 hôtels.

Sur les 253 hôtels non classés représentant 11 407 lits sur un total de 24 297 lits, 61 (24 %)

étaient fermés au 15 décembre 2015. Selon la CONNECT, certains hôtels classés vont rouvrir provisoirement au cours de la deuxième moitié du mois de décembre

en prévision des vacances d'hiver et des fêtes de fin d'année mais refermeront leurs portes début janvier 2016.

R. G.

Football/Transfert

Feghouli se rapproche de l'Inter Milan

L'INTERNATIONAL algérien, Sofiane Feghouli, aurait refusé une proposition de son club espagnol Valence pour prolonger son contrat qui expire en juin 2016 et conclu un accord avec l'Inter Milan pour rejoindre ce club de Serie A italienne l'été prochain, a indiqué hier «Il Corriere dello Sport». Feghouli, à Valence depuis 2010, négocie depuis un bon bout de temps avec la direction de sa formation pour la prolongation de son bail, mais les deux parties n'ont pas trouvé un terrain d'entente sur le plan financier. Le fait que son contrat arrive à terme en fin de saison motive l'actuel leader de la Serie A à mettre le joueur de 26 ans au centre de ses intérêts. La presse spécialisée évoque depuis quelque temps le désir de l'entraîneur de l'Inter, Roberto Mancini, d'engager le milieu offensif algérien. Selon la même source, Valence se préparerait déjà au départ de Feghouli en engageant des contacts avec le Péruvien André Carillou (Sporting Lisbonne/Portugal) qui évolue dans le même poste que le capitaine des Verts (milieu droit). L'ex-joueur de Grenoble (France) est indisponible depuis deux semaines en raison d'une blessure. Racim S.